

SCP "Christiane BESTIEN – Pierre GANGLOFF – Julien GALY" –  
Notaires Associés à FLORANGE  
4, Rue de Bourgogne – Téléphone : 03 82 58 55 22  
-----

## ADJUDICATION PUBLIQUE

Le **Mercredi 25 Avril 2018 à 14 heures**, à FLORANGE, 4, Rue de Bourgogne, en l'Etude du Notaire soussigné,

Maître Pierre **GANGLOFF** procédera à la vente aux enchères publiques à l'extinction des feux, de la MAISON A USAGE D'HABITATION sise à **HAYANGE - 11, Rue Saint Théodore**, comprenant :

- Au sous-sol : cave,
- Au rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, salon, cuisine,
- A l'étage : 2 chambres, salle de bains, W.C.,
- Combles,
- A l'extérieur : garage, appentis, atelier,

Le tout cadastré sous :

**Section 22 n° 268/24** - Lieudit « Rue Saint Théodore » - 2,84 ares de sol,

Et la moitié indivise de la parcelle cadastrée sous :

**Section 22 n° 270/24** – même lieudit – 0,38 ares de sol

**SUR LA MISE A PRIX DE 75 600 €.**

Pour pouvoir prendre part aux enchères, les amateurs devront avoir effectué préalablement à l'adjudication, un virement d'un montant de 9 500 € sur le compte de l'office notarial (prière de contacter l'étude à ce sujet).

L'adjudication a lieu dans la procédure de partage judiciaire des biens dépendant de la communauté post-successorale des époux D'AMICO Antoine et Marie née KREMER.

Le partage judiciaire a été ordonné par le TRIBUNAL D'INSTANCE de THIONVILLE, le 4 Février 2011, sous VII 62/2010.

Le cahier des charges ainsi que son additif et les pièces relatives à l'adjudication sont déposés en l'Etude de Maître Pierre GANGLOFF où chacun peut en prendre connaissance sans frais.

P. GANGLOFF  
Notaire commis.